



ÉTABLISSEMENT

Ville de Vence (06)
BP 9

06141 Vence Cedex

**RÉSULTAT DE MARCHÉ
SERVICES****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT**

Ville de Vence, Direction de la Commande Publique, BP 9, 06141 Vence Cedex, FRANCE. Tel : +33 493584138. Fax : +33 493584132.
Courrier électronique : commandepublique@ville-vence.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-vence.fr>

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Autre.

I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE :**I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS :****Section II : Objet du marché****II.1) DESCRIPTION****II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur**

Prestations de transport scolaire, périscolaire et extrascolaire

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services

Services

Services de transports terrestres, y compris les services de véhicules blindés et les services de courrier, à l'exclusion des transports de courrier

Code NUTS : FR823

II.1.3) L'avis implique**II.1.4) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats**

Dans le cadre du présent marché, le titulaire effectuera les prestations suivantes : - d'une part, les transports récurrents liés à la pratique d'activités dans le cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire (accueils de loisirs) de la Ville de Vence à destination des équipements sportifs (au Stade, au gymnase ou à la piscine) ou culturels de la Ville (ou des communes avoisinantes) ; - d'autre part, des transports ponctuels pour les enfants et les adultes, dans le Département et occasionnellement hors Département.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

60130000

II.1.6) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui**II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)****II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s)****Section III : Procédure****III.1) TYPE DE PROCÉDURE****III.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

III.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION**III.2.1) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

1: Valeur technique 60%

2: Prix 40%

III.2.2) Enchère électronique**III.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

III.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur

14PMPF0575

III.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**Avis de marché publié au JOCE :**

Numéro de l'avis au JO : 2014/S138-248148 du 22 juillet 2014.

Section IV : Attribution du marché**LOT : Attribué****Intitulé :**

Prestations de transport scolaire, périscolaire et extrascolaire

Date d'attribution du marché :

16 décembre 2014

Nombre d'offres reçues :

1

Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué

Société automobile de provence , 840, avenue Émile Hugues , 06140 , Vence , FRANCE.

Informations sur le montant du marché**Estimation initiale du montant du marché :** 95684 euros (Hors TVA).**Valeur totale finale du marché :** Non renseigné.

Montant annuel, nombre d'années : 3.

Informations sur la sous-traitance

Oui.

Valeur ou pourcentage du marché susceptible d'être sous-traitée : Valeur hors TVA : 9000 euros**Description succincte de la valeur/proportion du marché à sous-traiter :** Ecoles maternelle et élémentaire du Suve -> centre de loisirs Marc Chagall : 2 rotations**Section V : Renseignements complémentaires****V.1) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPEENNE :****V.2) AUTRES INFORMATIONS**

Le montant total des commandes est compris entre un minimum et un maximum, définis comme suit :

Montant Minimum 40 000,00 EUR HT

Montant Maximum 120 000,00 EUR HT

Le marché est conclu à compter du 1er janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2015. Il est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCP, 2 fois, pour une période de 1 An, soit une durée maximale de 3 Ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2017

Une fois signés, les marchés publics et les documents qui s'y rapportent sont considérés comme des documents administratifs soumis au droit d'accès institué par la loi du 17 juillet 1978.

Ce droit de communication, dont bénéficient tant les entreprises non retenues que toute autre personne qui en fait la demande, doit toutefois s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale, protégé par les dispositions du II de l'article 6 de cette loi. Sont notamment visées par cette réserve, les mentions relatives aux moyens techniques et humains, à la certification de système qualité, aux certifications tierces parties ainsi qu'aux certificats de qualification concernant la prestation demandée, ainsi que toute mention concernant le chiffre d'affaires, les coordonnées bancaires et les références autres que celles qui correspondent à des marchés publics. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ces clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 17 décembre 2014**V.3) PROCÉDURES DE RECOURS****V.3.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Nice 33 boulevard Franck Pilatte B.P.4179 06539 Nice FRANCE. Tél. +33 492041313. Fax +33 493557831.

V.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal administratif de Nice 33 boulevard Franck Pilatte B.P.4179 06539 Nice FRANCE. Tél. +33 492041313. Fax +33 493557831.

V.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

17 décembre 2014